
Devoir de philosophie

Numéro d'inventaire : 2020.30.23

Auteur(s) : Stéphane Tréla

Type de document : travail d'élève

Période de création : 3e quart 20e siècle

Date de création : 1958 (entre) / 1959 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné

Description : 1 double feuille, réglure de petits carreaux, encre bleue, rouge.

Mesures : hauteur : 29,7 cm ; largeur : 19,4 cm

Notes : Dissertation: Expliquer "Du droit du plus fort", "Contrat social" 1.3 de J.-J. Rousseau, classe de 3e année E.N. (terminale "sciences expérimentales, lycée), philosophie, 2e trimestre, notée et corrigée.

Mots-clés : Philosophie, psychologie, sociologie

Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice

Lieu(x) de création : Douai

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 3 p. manuscrites sur 4 p.

Langue : français.

Lieux : Douai

TRÉLA STÉPHANE.

3B) Sciences Expérimentales.

Devoir de Philosophie.

3 février 1959.

14

Sujet. Texte à expliquer:

"Du droit du plus fort" - Contrat Social 1.3. - J.J. Rousseau.

I) Introduction.

1) Aperçus sur le Contrat Social.

pas sous la forme

Le Contrat Social dont ce texte est extrait, est une œuvre qui jouit à notre époque d'une notoriété certaine et dont l'influence a été et reste encore indéniable. En effet, nombreux sont ceux qui voient en Rousseau un précurseur du marxisme et chacun connaît le prodigieux développement de cette doctrine depuis le début de notre siècle. C'est un Rousseau épris de justice et d'égalité sociale qui a écrit ce manuel de droit politique, visant à favoriser des régimes respectant davantage la liberté. Dans cet ouvrage, Rousseau qui a cherché les principes universels du droit public, les pose a priori et il en déduit l'organisation d'une société idéale. La liberté des hommes et leur égalité sont les grandes idées chères à Rousseau qui régissent son contrat social et qu'on retrouve dans ce texte proposé à notre réflexion: "Du droit du plus fort".

II) Explication.

1) Droit et force.

Dès la première phrase de ce texte, Rousseau démontre que le droit n'est pas la force. En effet, si le droit était la force, il n'aurait pas besoin de transformer sa force en droit, afin que les volontés s'y rallient. Il en résulte donc de préciser ce que l'on entend par droit. Le droit est un critère posé par l'esprit qui nous permet de faire ou de demander Notre dû; ce critère est la justice, ordre du monde, triomphe de la raison sur le chaos et la violence. Notre sentiment du droit, et celui de Rousseau, tant épris de justice sociale, est en étroite relation avec l'idée que nous nous faisons de la justice qui est de l'ordre logique autant que moral. Le terme droit suppose au terme fait comme ce qui doit être, à ce qui est. Donc si le droit était une marque de la force, de l'intérêt, il faudrait vouloir les termes mêmes pour nous le faire accepter. Si le mot droit a un sens immédiat, c'est de s'opposer à la force ou à l'intérêt. Le concept de droit ne peut se comprendre que par opposition à celui de force. L'expression "droit du plus fort" est donc bien ironique, comme le remarque si justement l'auteur.

~~III) Conclusion.~~

1) Raisons de la défense du droit du plus fort. Valeur morale.

Cependant, le "droit du plus fort" a toujours été plus ou moins franchement défendu, "établi en principe" comme l'écrit Rousseau. Pascal lui-même disait que la justice, le droit sans la force sont inutiles, la force sans le droit, la justice, est accusée et qu'il faut donc par conséquent mettre ensemble justice et force, mais ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. C'est là évidemment une solution de facilité. Quelle est la valeur morale de cet état de fait? Rousseau écrit qu'il ne voit point quelle moralité peut résulter des effets de la force. Il aurait dû ajouter, à mon avis, qu'une telle situation rejette toute morale et nie toute valeur.

2) Céder à la force n'est pas un devoir.

Céder à la force n'est pas un devoir. Le devoir est une obligation que nous nous imposons à nous-mêmes, parce que nous le voulons bien, parce que nous sommes libres. Il y a référence à une valeur située dans le bien ou dans le mal. Si nous cédons à la force, nous ne sommes pas libres d'agir à notre gré, selon notre propre représentation, selon notre volonté. Nous avons perdu

